

Durée

2 JOURS
(14 heures)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Aucun prérequis

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 12 stagiaires)

- Public artisan :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
250 €/jour/personne

> Formation individuelle

- Public artisan :
790 €/jour/personne
- Public non artisanal :
1000 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Date

17/05 & 18/05 - 29/09 & 30/09 - 29/11 & 30/11

* Validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délais d'accord de prise en charge

En savoir +

Séverine DOKOSKI
☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs et compétences visées

Accompagner le ou la jeune et lui transmettre ses savoir-faire

Connaître le rôle du maître d'apprentissage
Favoriser l'intégration rapide et durable de l'apprenti(e) dans l'entreprise
Encourager, créer le partenariat entre l'employeur et l'équipe pédagogique du CFA

► Programme

JOUR 1 : CERNER LES DROITS ET OBLIGATIONS RECIPROQUES

Les enjeux et les objectifs de l'apprentissage
Le rôle du maître de stage
L'objectif de l'apprenti(e) : son projet professionnel
Connaître les obligations légales à respecter

L'INTEGRATION DE L'APPRENTI(E) DANS L'ENTREPRISE

Préparer l'arrivée de l'apprenti(e)
Accompagner l'apprenti(e) dans sa prise de fonction
Dresser un premier bilan

JOUR 2 : DEVELOPPER UNE METHODE PEDAGOGIQUE

Quels sont les différents outils de l'apprentissage
Amener l'apprenti(e) à découvrir toutes les facettes du métier
Transmettre ses connaissances et son expérience
Expliquer et illustrer le savoir-faire et le savoir-être

PORTER UN REGARD OBJECTIF SUR L'EFFICACITE ET LA PROGRESSION DE L'APPRENTI(E)

Mise en place d'outil d'évaluation
Proposer l'autoévaluation
Soutenir l'apprenti(e) dans son projet professionnel
Développer un partenariat avec le CFA de son apprenti(e)

ACQUIS

Situer le rôle du maître d'apprentissage
Favoriser l'accueil et l'intégration de l'apprenti(e) dans l'entreprise
Apprendre à transmettre ses compétences
Evaluer l'efficacité et la progression de l'apprenti(e)

► Méthodes et moyens pédagogiques

Discussion sur les outils utilisés pour évaluer et accompagner leur apprenti(e) : permet au formateur de déceler les bonnes pratiques et de soulever les omissions.
Détermination des objectifs finaux et intermédiaires pour l'apprenti(e)
Définition des tâches à déléguer en fonction des connaissances de l'apprenti(e) et de son potentiel
Les critères d'évaluation du savoir-être
Définition d'une grille d'évaluation en fonction du profil et du poste de l'apprenti(e) prenant en compte le savoir-faire et le savoir-être

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration
d'existence :
24450381045



► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation et envoi de Powerpoint de présentation de la formation en pdf par mail dans les jours qui suivent la formation

► Formateur

Aurélié MOULIN : Master 2 de psychologie du travail et des organisations, diplôme universitaire en Psychopathologie clinique et en prévention et responsabilité des risques psycho-sociaux au travail

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr